

Numéro1

COGESPA

Tchabal Mbabo

Projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo

Actualités (Pages 3 - 6)

Our focus (Pages 6 - 7)

Nos actions sur le terrain (Pages 8 - 10)

Perspectives (Pages 10-12)



Justin KAMGA

Coordonnateur de l'association Forêts et Développement Rural (FODER)

Editorial

Riche patrimoine national, le massif forestier Tchabal-Mbabo est fortement menacé par l'utilisation non durable et anarchique des aires de pâturages par l'élevage du bétail, l'exploitation non durable de *Prunus. africana*, la coupe abusive d'arbres, les feux de brousse, l'expansion agricole et le braconnage. Si les mesures urgentes de conservation et de gestion durable ne sont pas prises, le potentiel biologique et naturel du massif forestier de Tchabal Mbabo risque d'être perdu pour toujours.

La tentative de classement d'une partie de ce massif forestier en Parc National en 2008 par le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) a été buté à l'opposition de l'élite locale et des populations riveraines. Cette opposition était principalement liée à la non prise en compte des intérêts des populations et leur faible implication dans le processus de classement.

Forêts et Développement Rural (FODER) et TRAFIC ont obtenu un appui financier du Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF en anglais sous la supervision de Birdlife International et pour faciliter la participation des communautés locales à la gestion du durable du massif forestier), à travers la mise en œuvre du « Projet d'appui à la conservation et à la gestion

participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo » (COGESPA-Tchabal Mbabo). Ce projet vise spécifiquement (1) à accompagner les communautés dans la gestion participative de ressources naturelles du massif forestier Tchabal Mbabo, (2) à améliorer le niveau des connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo et (3) à renforcer les capacités des communautés riveraines sur l'exploitation durable du *Prunus africana* et bien d'autres ressources forestières.

Au cours du premier semestre (Février à Juillet 2020) du Projet, plusieurs activités ont été mis en œuvre et ont permis d'atteindre certains résultats. Nous avons donc le plaisir de partager avec vous ces résultats, à travers le premier numéro des « Lettres d'information » du projet COGESPA-Tchabal Mbabo. Elles seront produites à la fin de chaque trimestre de mise en œuvre de ce projet. Notre objectif est de vous informer à travers une sélection et présentation de nos meilleures actions, résultats, changements obtenus au cours de la mise en œuvre du projet. Elles seront une preuve concrète de l'apport essentiel de nos actions pour contribuer à une gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo au bénéfice des populations et de la biodiversité locale.

Bonne Lecture !



ACTUALITÉS

Le MINFOF s'approprie le projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo

A l'issue d'un atelier technique entre Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) – TRAFFIC et FODER (Forêts et Développement Rural), organisé le 24 Août 2020, les responsables des services centraux et déconcentrés du ministère ont pu mieux s'imprégner du projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo), mise en œuvre par FODER et TRAFFIC, soutenu par Birdlife Interna-

tional et le Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF). Vingt une (21) personnes dont deux (02) femmes et dix-neuf (19) hommes représentant les personnels clés du secteur de la conservation au niveau du MINFOF ont pris part à cet atelier. Elles ont été donc informées sur le projet COGESPA – Tchabal Mbabo, notamment ses objectifs, les résultats attendus et les activités à mener.

L'atelier technique a été convoqué par le Ministère des Forêts et de la Faune, sous l'impulsion de TRAFFIC lors d'une première réunion avec le MINFOF le 03 Juin 2020, au cours de laquelle il a été établi que ce projet nécessitait une concertation de haut niveau en vue de l'appropriation et de la planification avec les cadres du MINFOF. L'objectif étant pour le Ministre des Forêts et de la Faune, que les services centraux et déconcentrés du ministère puissent mieux s'approprier du projet. Cette démarche du MINFOF s'inscrivant dans un cadre d'orientation structurée afin que les partenaires accentuent les efforts pour l'alignement de leurs actions sur les objectifs de l'administration forestière pour le développement de ce secteur.



Pendant l'atelier, les participants ont pu être éduqués sur le contexte, les objectifs, la structure de pilotage du projet, les mécanismes de pérennisation des résultats, les hypothèses, les risques, et les mesures d'atténuation prises dans le cadre du projet. Concernant entre autres le risque lié à la « Non adhésion au projet par les éleveurs et sabotage des activités », l'équipe du projet a tenu à rassurer l'administration forestière qu'il est prévu au moins trois à quatre activités qui permettront de minimiser ce risque. Il s'agit entre

autres des activités en lien avec la structuration des communautés locales en comités de gestion des ressources naturelles, l'élaboration d'un code de gestion communautaire, la sensibilisation, la mise en place d'un cadre de concertation multi-acteurs qui va intégrer tous les acteurs autres que le MINFOF, tels que les éleveurs, les agriculteurs. Ce cadre permettra d'adresser tous les problèmes et d'identifier ensemble les solutions qui pourront permettre de concilier les intérêts.

Ce qu'ont dit les participants du projet pendant l'atelier technique

ABOUBAKAR KOUOTOU

Sous-directeur de la conservation

J'ai bien compris le contexte et les objectifs du projet qui sera piloté par FODER et TRAFFIC, il s'agit bien d'un projet d'ac-

compagnement ; on ne pouvait pas au départ démarrer le travail avec le FODER car il n'existait pas encore de MoU avec FODER, mais étant donné que FODER a avancé dans le processus nous serons désormais avec eux. Ils ont pu mobiliser un financement pour mener quelques actions. Mais tels que la feuille de route est grande nous devons travailler à mobiliser plus »



Joseph MBIDO

MINFOF (Mayo – Banyo)

« Je voudrais d'abord saluer la qualité de la présentation et l'idée du projet qui est la bienvenue au regard des besoins de la localité, la cohérence entre les activités projetées par FODER et TRAFFIC. Je ne vois pas beaucoup de conflits mais plus de complémentarité dans les activités à mener surtout au premier objectif, donc si on peut arriver à une forte synergie des acteurs cela serait bénéfique pour les acteurs sur le terrain, si on reparti stratégiquement les activités sur le terrain »

Justin KAMGA

Coordonnateur de FODER

« Dans le cadre de ce projet le MINFOF reste un bénéficiaire du projet, car toutes les études qui seront réalisées c'est le MINFOF qui pourra les utiliser. En participant aux activités prévues dans le projet et en recevant les livrables produits dans le cadre de ce projet, l'administration pourraient aisément mener son suivi. Je voudrais préciser que ce projet, ne vise pas à classer le massif forestier en parc à court terme, nous sommes là pour mener des études qui permettront de nourrir les actions du MINFOF pour les aider à avancer dans le processus de détermination consensuelle du statut de protection de cet espace »

Haman ADAMA

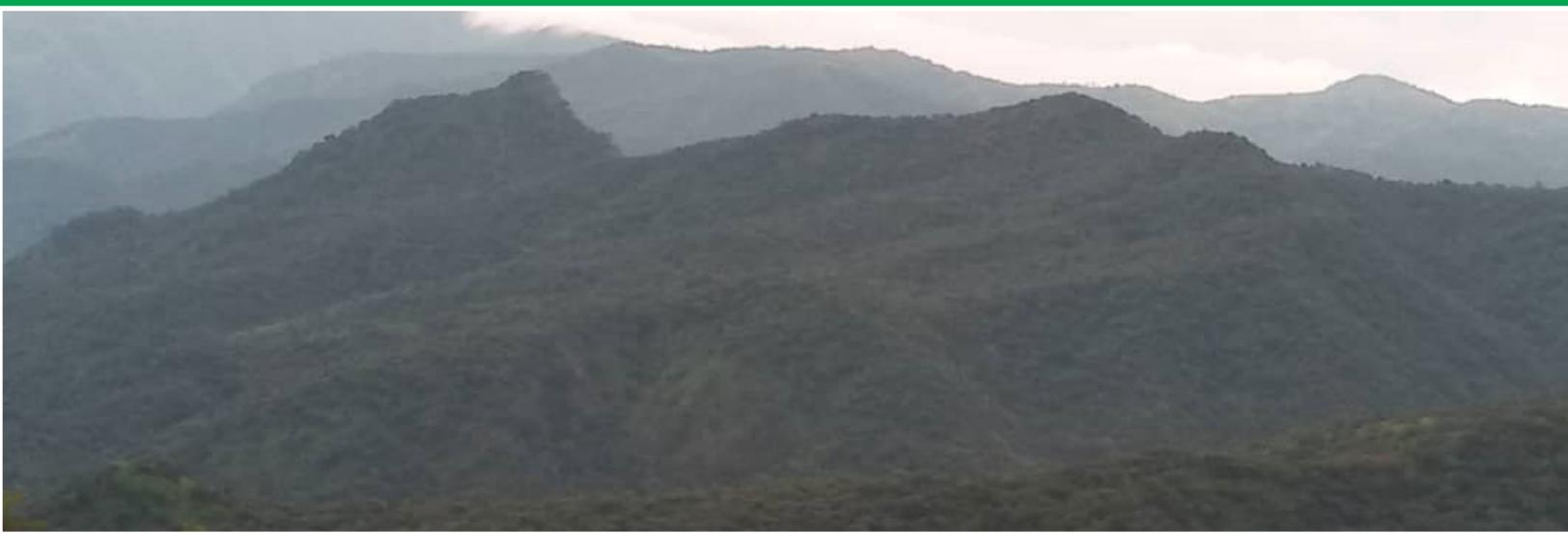
(CCOOP/MINFOF)

« Le problème de la centralisation des données produits sur le massif forestier Tchabal Mbabo est réel. Il est question que le ministère crée un comité technique qui sera chargé de suivre le processus de classement. Parce que même le MINFOF pour avoir accès aux travaux antérieurs faits dans ce massif est difficile. Il faudra trouver un moyen de centraliser les données pour qu'elles soient mise à la disposition du MINFOF. C'est l'occasion donnée à tous les acteurs d'alimenter la mise en place d'une base de données des informations sur le massif forestier, le comité technique du MINFOF décidera du format »

Denis MOHONGHOL

Directeur TRAFFIC

« Dans le cadre de la mise en œuvre du projet COGESPA-Tchabal Mbabo, nous nous assurons que les données produites soient factuelles pour aider le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) dans son processus de classement de ce Massif Forestier. Dans le cadre de ce projet, TRAFFIC s'occupera de la mise en œuvre de l'objectif relatif à la valorisation du Prunus Africana. C'est un modèle FairWild qui sera déployé. Nous travaillerons à ce que Les communautés changent leur manière d'exploiter le P.africana, nous ne manquerons pas d'insister sur les actions en lien avec le renouvellement de la ressource »



La cartographie participative outil efficace pour aider les communautés à affiner leur participation dans la gestion du Massif forestier de Tchabal Mbabo



OUR FOCUS

Les sociétés humaines conquièrent et élaborent des règles qui régissent leur milieu de vie. Leurs activités se déploient sur une « portion de territoire approprié, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence » communément appelé « terroir ». Il s'agit d'un « espace géographique délimité par une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains ». Le massif Forestier de Tchabal Mbabo est un espace approprié par plusieurs acteurs dont les

intérêts dans l'exploitation de l'énorme biodiversité disponible sont multiples.

La « gestion de terroirs » est l'engagement d'une communauté à valoriser les ressources locales pour satisfaire ses besoins. Une meilleure identification, sur le terrain et le positionnement sur une carte géoréférencée par les communautés concernées, des espaces et des ressources qui leur sont importants désigne la procédure dénommée cartographie participative. C'est un outil de promotion d'une gestion concertée qui a plusieurs objectifs.

La cartographie participative : Une Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) multi-facettes

L'La cartographie participative est un processus qui permet l'inscription sur une carte par des communautés installées sur un terroir des données collectées qui sont les seules à pouvoir disposer. C'est l'un des mécanismes qui permet d'inclure et de reconnaître les droits fonciers et culturels, l'utilisation des ressources par les communautés forestières et groupes ethniques dans les plans de développement afin de prévenir, minimiser et régler les conflits qui peuvent naître de la gestion des ressources naturelles.

La cartographie participative vise plusieurs objectifs spécifiques ; notamment (i) l'identification et la localisation (géoréférencement) des zones d'activités des communautés; la (ii) la délimitation de manière consensuelle (présence des représentants des villages voisins) des terroirs et finages villageois de la communauté ; (iii) la présentation des caractéristiques géographiques du milieu (relief, le type de forêt, etc.) ; (iv) l'enregistrement des tracés des pistes empruntées lors des activités (pêche, chasse, agriculture, etc.), les droits fonciers, et les éventuels conflits liés à l'utilisation des ressources des terroirs.

Les implications spécifiques de la cartographie participative dans la mise en œuvre du projet COGESPA et les orientations stratégiques

La cartographie participative permettra non seulement à accroître la participation des populations aux processus de développement et de mise en œuvre du projet, l'amélioration de la compréhension des communautés des pratiques de gestion des ressources, mais surtout :

- Incorporer les espaces, usages (chasse, cueillette et culture, pâturages), terroirs tradition-



nels (micro zonages) et droits coutumiers des peuples autochtones et locaux dans les plans d'aménagement du futur parc national de Tchabal Mbabo ;

- Définir de façon consensuelle (implication des communautés riveraines) les limites du futur parc afin de créer un modèle de planification et de gestion participative des ressources identifiées ;
- Fournir des informations cartographiques fiables sur les usages communautaires afin de nourrir le processus de mise en place de l'accord de cogestion du futur Parc National avec les peuples locaux et autochtones ;
- Informer les communautés locales et sensibiliser le public national sur les ressources naturelles et les menaces cartographiées au sein et autour du Massif de Tchabal Mbabo ;
- Utiliser les cartes réalisées aux niveaux local et national pour faire le lobbying, le plaidoyer et la négociation pour la prise en compte des droits des populations dans les processus de prise de décision.

NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN



Geolocaliser les villages du massif forestier de Tchabal Mbabo pour actualiser la carte de Tchabal Mbabo

Depuis le mois d'août 2020, il est engagé dans le cadre du Projet d'appui à la conservation et à la gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo), le géoréférencement des villages internes et riverains de ce massif forestier. Cette activité en cours, a déjà permis de géolocaliser quatorze (14) villages notamment les villages Lougguel, Djem, Mayo Kélélé, Lassel, Horé Mayo Kélélé, Dadawal Bororo, Mayo Léléwal, Mbontadji, Assawé Goppo, Mbabo, Mayo Dankali, Ngalim, Wougondou, Fougöi, Lougga Koumbi. Les coordonnées géographiques collectées ont permis de débiter l'actualisation de carte de Tchabal Mbabo. Elles seront utilisées pour la cartographie participative des terroirs traditionnels et des différents modes d'usages du sol des communautés riveraines du massif forestier.



Organiser les communautés en comités locaux de gestion des ressources naturelles en vue de garantir leur participation dans la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs

Dans le processus de gestion des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo, les communautés doivent garantir leur participation pour une meilleure prise en compte de leurs intérêts. Pour ce faire, elles sont appelées à s'organiser notamment en structure ou regroupement communautaire pour que leur participation soit structurée. Ces structures communautaires dénommées Comités Locaux de Gestion des ressources naturelles sont des regroupements de personnes constitués d'hommes, de femmes, de jeunes, d'élites, travailleurs (éleveurs, agriculteurs) etc. volontaires qui acceptent librement de s'organiser pour faire le suivi de la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs au profit des membres des communautés et pour le bien-être de la localité.



Ainsi, en vue de mettre en place ces comités locaux de gestion, FODER dans le cadre du Projet d'appui à la conservation et à la gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo)", a débuté depuis le mois d'août 2020 un diagnostic organisationnel et institutionnel dans chaque village riverain du massif forestier de Tchabal Mbabo. Ce diagnostic qui se poursuit ce mois de septembre 2020, permettra entre autres de dresser un profil historique des villages riverains de Tchabal Mbabo, d'identifier avec les communautés les différentes ressources du terroir et les différentes menaces qui pèsent sur ces ressources, d'identifier les règles (en se basant sur les Us et coutume et la loi forestière), les sanctions pour gérer la dégradation ou la conservation de la ressource identifiée ainsi que le niveau de dégradation de ces ressources naturelles, de dresser une cartographie des menaces de ces espèces...

Pendant la réalisation de ce diagnostic organisationnel et institutionnel de chaque village riverain du massif forestier de Tchabal Mbabo, des échanges sont ouverts avec les communautés sur la nécessité de s'organiser pour leur partici-



ipation efficace à la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo à leur profit. Des discussions sont aussi ouvertes avec elles sur la notion de comité local de gestion et leur importance pour les communautés et obtenir leur adhésion pour la mise en place de ces comités au sein des villages. Pour ces échanges, des supports de sensibilisation en langue locale (Ffuldéd) ont été produits et sont diffusés dans les communautés à travers les leaders communautaires et les sabers laissés dans les villages pour la sensibilisation continue.

Les femmes au cœur des actions du projet COGESPA Tchabal-Mbabo

Dans l'optique de garantir l'implication des femmes dans toutes les actions qui sont menées dans le cadre du Projet d'appui à la conservation et à la gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo), nous faisons recours à la méthode du dialogue valorisant auprès des femmes. Cette pratique consiste à collecter des informations sur les femmes qui comptent dans la communauté grâce à leurs actions menées en faveur de celle-ci. L'objectif étant d'identifier ces femmes ressources et d'obtenir leur soutien dans le processus de sensibilisation auprès des autres femmes afin de créer un en-



gouement à prendre part au processus d'élaboration de diagnostic préliminaire et aux séances de sensibilisation. A ce jour, cette méthode nous a déjà permis de sensibiliser plus d'une centaine de femmes sur le projet et sur l'importance de s'organiser pour participer à la gestion des res-

sources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo. Les associations de femmes déjà identifiées seront impliquées dans les activités, l'objectif étant de garantir la prise en compte de leur intérêts et besoins.



EN PERSPECTIVES

Réalisation des études sur la faune, la flore et le contexte socio-économique

Afin d'actualiser les connaissances sur le potentiel du massif forestier, un cabinet d'étude? constitué d'une équipe pluridisciplinaire a été recruté pour mener les inventaires des grands et moyens mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens, et des espèces floristiques dans le massif de Tchabal Mbabo. Lors de ces inventaires, les données socioculturelles et économiques seront collectées.

Elaboration et validation d'un code de gestion communautaire

Cette activité permettra de définir de manière participative les règles et les modalités d'utilisation et de gestion des ressources naturelles, la coopération et le partage des responsabilités entre le MINFOF et les parties prenantes concer-

nées dans l'exercice des modalités de gestion. Il sera question de faciliter l'élaboration et la validation d'un code de gestion dans chaque village riverain.

Mise en place et animation d'un cadre de concertation multi acteurs

L'une des faiblesses identifiées dans le processus de classement de Tchabal Mbabo était la faible représentativité et participation des différentes parties prenantes. La mise en place d'une structure de gestion participative permettra de créer un cadre d'échanges propice pour un classement et une gestion concertée "du massif forestier de Tchabal Mbabo. La création de la structure de gestion participative sera précédée par la création des comités de gestion locaux dans les différents villages riverains au futur parc. Parallèlement à

la mise en place des comités locaux de gestion, des réunions de concertation seront organisées en vue d'accompagner les parties prenantes, notamment, le MINFOF, MINADER, MINEPIA la Mairie de Banyo, les communautés locales et autochtones, les OSC locales, les autorités traditionnelles, les associations des éleveurs de Bétail, les hommes politiques et autres acteurs pour la création de la structure de gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo.

CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND



Le contenu de cette lettre d'information relève de la seule responsabilité de FODER, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de Birdlife International et du Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF en anglais).

FODER

BP.: 11417 Yaoundé - Cameroun

Tél: 00 237 242 00 52 48

E-mail: forest4dev@gmail.com

www.forest4dev.org

- forêts et développement rural
- forêts et développement rural
- forêts et développement rural
- @forest4dev

Ours

Supervision:

Justin KAMGA

Justin CHEKOUA

Conception et rédaction:

Christelle KOUETCHA

Co-rédaction :

Rodrigue NODEM

Jean Bernard DONGMO

Mise en page: Freedefo

Germain Fotié

672 17 22 22 / 691 71 06 40